



## AVIS PUBLIC

### DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 269-05

AVIS est donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Cantley, que, lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui sera tenue le 13 novembre 2018 à 19 h à la salle paroissiale située au 47, chemin Sainte-Élisabeth à Cantley, le conseil statuera sur les demandes de dérogation mineure suivantes :

1. Tenir pour conforme un garage détaché de 5,05 m sur 7,54 m construit dans la cour arrière à 7,28 m de la ligne latérale nord du lot, en dérogation à l'article 7.8.2 du Règlement de zonage numéro 269-05, lequel stipule que la marge de recul minimale latérale est de 8 m pour un garage.

Identification du site concerné : Lot 4 074 427 du Cadastre du Québec  
926, montée Saint-Amour

2. Permettre la construction d'un bâtiment complémentaire non résidentiel, soit un garage, dont la hauteur est de 6,81 m (22' 4"), en dérogation à l'article 7.3 du Règlement de zonage numéro 269-05, lequel stipule que la hauteur maximale du bâtiment complémentaire est celle du bâtiment principal, soit 4,82 m.

Identification du site concerné : Lots 5 626 126 et 6 194 479 du Cadastre du Québec  
667, montée de la Source

3. Permettre la transformation de l'abri d'auto attaché en garage à un minimum de 6,66 m de la ligne latérale ouest du lot, en dérogation à l'article 7.8.2 du Règlement de zonage numéro 269-05, lequel exige une marge de recul latérale minimale de 8 m.

Identification du site concerné : Lot 2 618 313 du Cadastre du Québec  
28, rue du Mont-Royal

Tout intéressé peut se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes de dérogation mineure par écrit avant le jour de la séance ordinaire du conseil du 13 novembre 2018 ou en personne lors de la première période de questions au début de cette séance. Pour toute information additionnelle, veuillez vous adresser à la Maison des bâtisseurs au 8, chemin River à Cantley au numéro de téléphone 819 827-3434 ou consultez le site Internet [www.cantley.ca](http://www.cantley.ca).

Donné à Cantley, ce 26<sup>e</sup> jour d'octobre 2018.

Stéphane Parent  
Directeur général et secrétaire-trésorier